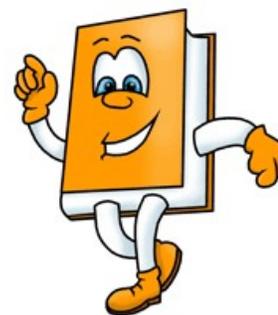


## PAGE DE LECTURE

Le Président Macron l'a dit, cette période de confinement doit être mise à profit pour se remettre entre autres à la pratique de la lecture. L'UNSA Douanes de Nouvelle-Aquitaine a donc ouvert ses livres aux pages jaunies par le temps mais dont les textes éclairent encore notre présent.

C'est ainsi que nous avons relu dans « les dieux ne songent qu'à dormir » d'Arno Klarsfeld le passage suivant :

*« A présent, analyse la situation de manière plus générale et demande-toi quelle peut être ton influence en tant qu'homme politique dans une démocratie. On y agit seulement après que les catastrophes se sont produites. Pourquoi les politiciens agiraient-ils avant ? Nul n'est reconnaissant des drames évités parce que, justement, ils ne sont jamais devenus drames ! Ce n'est pas au bien commun que toute cette classe aspire, mais à être réélue ! »*



La nécessité impose donc aux influenceurs et décideurs intermédiaires, scientifiques, responsables administratifs, partenaires sociaux et bien d'autres, de réfléchir et d'agir pour le bien commun en ouvrant les yeux de nos politiques.

Encore faut-il que tous ces corps intermédiaires osent porter, chacun à leur niveau, aux autorités politiques, leurs constats et avis.

Revenons donc à la crise sanitaire du covid19 et au plan de continuité d'activité douanière. Nous sommes donc pragmatiques, à l'UNSA Douane de Bordeaux, en demandant aux autorités régionales de fournir un bilan d'étape, en temps de confinement, des activités de nos services douaniers afin d'en tirer les enseignements pour réactualiser les missions douanières vitales et permettre ainsi au plus grand nombre de se conformer aux recommandations sanitaires actuelles.

Car, lors du stade 4, c'est-à-dire à la reprise progressive des activités, il y aura là, un besoin massif d'action publique des douanes pour parer au retour des échanges qui ne seront pas toujours licites. Nous devons, lors de ce stade 4, être pleinement efficace.

Pour le moment même si la LCF effectuée sur les bords de nos routes a été réduite, elle demeure, selon nous, encore trop systématique. Préservons nos forces !

De même, certaines permanences présentielle dans les bureaux de douanes devraient être revues à la baisse alors que des formalités résiduelles pourraient être régularisées a posteriori, sur un jour de la semaine ou bien à la fin de la crise.

# REUNION TELEPHONIQUE DU 23/03

La réunion DI / OS de Nouvelle-Aquitaine vient de se terminer cet après-midi. Voici donc les dernières informations :

L'UNSA a tenu à remercier les collègues qui en cette fin de mois assureront la paye de chacun, y compris les agents de chorus qui continuent à assurer les remboursements.

A notre question sur les modalités du versement de la paye à la fin du mois, le DI nous répond que la paye du mois de mars sera versée en réel, néanmoins si la crise se poursuivait la paye sera calquée par la suite sur le mois précédent.

Notre souci premier à l'UNSA étant de réduire au strict minimum nécessaire les activités des services de la surveillance afin de contribuer à réduire l'expansion de l'épidémie, le DI a précisé les points suivants :

Les contrôles en surveillance se poursuivent mais à un niveau adapté aux moyens humains des brigades (exemple Cambo, Oloron, Arcachon). Pour le moment le plan de coordination interrégional est suspendu.

Les contrôles sur véhicules légers se font uniquement sur HIT ou ciblage. Les contrôles de camions se poursuivent (il cite une opération positive réalisée sur des masques par la BSI de Poitiers), mais s'il n'y a aucun indice suspect lors du contrôle de la CMR la libération du camion doit être rapide. Si la visite de la cabine est décidée elle doit s'effectuer par un seul agent masqué et ganté.

Les escouades sont composées de 4 agents maximum plus les spécialistes.

Le DI partage le souci du risque fret express et souhaite mettre ce vecteur sous surveillance. En revanche, les contrôles de bus et train sont suspendus.

Pour ce qui est des PPF, seule la grande fraude doit être privilégiée.

Concernant les bureaux de douane, l'UNSA souhaite une ouverture réduite en nombre de jours dans la semaine, voire si possible une régularisation des actes a posteriori.

Le DI concède que l'activité des bureaux viti qui sont intégralement en télétravail et des bureaux de douanes qui sont en présentiel et en télétravail, feront l'objet d'un bilan sur le fonctionnement tel que défini en ces temps de crise.

Pour terminer nous sommes intervenus sur le médecin de prévention du travail et son rôle vis à vis des agents en télétravail ?

Le DI confirme que les agents en télétravail peuvent effectivement faire appel au médecin de prévention du travail que ce soit pour des problèmes physiques ou psychiques.

D'autres informations ont été données comme les cas de suspicion de COVID19 (état grippal) reconnus dans l'interrégion. Mais le manque de tests, actuellement en France, ne permet pas de savoir si ces agents ont été infectés par le COVID19.

Pour information, le DI a pu faire livrer à Bordeaux 10 tonnes de gel hydroalcoolique déployé prioritairement aux structures de santé mais qui bénéficiera également aux douaniers de Nouvelle-Aquitaine et probablement de la région voisine d'Occitanie. Cette belle initiative, du fait de la grande quantité de gel, répond à un besoin régional.

Pour terminer, l'UNSA a demandé au DI de Nouvelle-Aquitaine s'il envisageait de se rendre sur un contrôle LCF. Nous interprétons sa réponse comme s'il l'aurait certainement souhaité mais son rôle de coordinateur le positionne au siège de la DI.

**L'UNSA vous écoute et vous informe au plus près, bon courage à tous.**